



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 mars 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2004

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office Municipal
de la Culture (OMC) - subventions de fonctionnement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2004

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale et sur proposition de l'Office Municipal de la Culture (OMC)

Sur proposition du Maire

Au titre de l'année 2004 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal de la Culture (OMC) ont été arrêtés aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2003 (pour mémoire)	SUBVENTIONS CM du 26 mars 2004
		FONCT	FONCT
2386	FRANCAS	1 748 €	1 780 €
3237	Musées Vivants	1 500 €	1 500 €
4406	Guillaume Budé	385 €	450 €
4407	Bridge Club	500 €	510 €
4408	Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres	3 000 €	3 000 €
4409	Chorale à Coeur Joie	1 440 €	700 €
4410	Chorale André Léculeur	690 €	700 €
4411	Chantepezenne	690 €	700 €
4412	Vocame	690 €	700 €
4413	Coeurs Vaillants	250 €	260 €
4415	Jeunesses Ouvrières Chrétienne	800 €	800 €
4416	CO RE AM	4 500 €	4 500 €
4418	Jeunesses Musicales de France	4 600 €	4 750 €
4422	Compagnie Cassandre	1 345 €	1 000 €
4423	Chaleuil dau Pays Niortais	2 290 €	2 750 €
4424	Union Philathélique Niortaise	500 €	510 €
4757	Autour de la Sculpture	390 €	400 €
4897	Guides de France	500 €	700 €

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2003 (pour mémoire)	SUBVENTIONS CM du 26 mars 2004
		FONCT	FONCT
5046	Les Amis des Arts	1 800 €	2 000 €
9070	Tempo	1 200 €	700 €
9310	La Palette	300 €	400 €

11940	Club Cartophile	350 €	360 €
11941	Les Amis d'Ernest Pérochon	385 €	500 €
11942	Vidéo Pour Tous	1 200 €	1 275 €
11943	Jeunesses Laïques Niortaises	220 €	245 €
11944	Scouts de France	1 500 €	2 000 €
11945	La Capella Musicale	460 €	220 €
11946	Héloïse	690 €	700 €
13484	Les Tréteaux de Ste Pezenne	300 €	400 €
14437	Vidéo Miettes	1 600 €	1 300 €
14440	Atelier de la Cité	1 700 €	2 000 €
14715	CEMN	1 100 €	1 170 €
16271	Scrabble Club Niortais	365 €	450 €
18093	Association Keep Cool	0 €	200 €
18094	Esquisses et couleurs	570 €	600 €
18095	OARSIS	2 200 €	700 €
19663	Compagnie Caus'Toujours	0 €	775 €
20277	Scrabble pour tous	505 €	300 €
20417	Supporters et Cabaret St Flo	875 €	1 000 €
23041	La Belle Heure	650 €	800 €
23044	Mémoire Vive	550 €	600 €
23147	Prim'a corps	450 €	460 €
23991	3 Atouts	500 €	1 000 €
23992	Les Baladins de Ste Pezenne	500 €	600 €
24080	Hot Club (ex Jazz Club Niortais)	2 135 €	2 200 €

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2003 (pour mémoire)	SUBVENTIONS CM du 26 mars 2004
		FONCT	FONCT
24086	Ass. Culturelle franco portugaise	650 €	700 €
24120	Arc Musical	1 100 €	1 000 €
24121	Les Quadrilleux Niortais	500 €	550 €
24521	Amatini	380 €	410 €
24522	Club Pyramide NILOA	190 €	230 €

25282	AFS Vivre Sans Frontière	0 €	350 €
25511	Ass Artistique des Cheminots Niortais	380 €	430 €
25534	Gélatine Production	0 €	150 €
26231	Sons Multiples	80 €	150 €
26459	Le Chant de la Carpe	800 €	1 000 €
26460	Boutabouh	800 €	1 000 €
26461	Jeux - Arts et Langues	700 €	850 €
26463	Caravansérail	500 €	500 €
26465	Tang'ochos	350 €	400 €
26467	Group'art	350 €	360 €
27135	CatARTsis	200 €	400 €
27289	Avalon	80 €	80 €
28404	Chœurs d'Absides	80 €	750 €
28418	Dinome : Lieu dit Nomade	80 €	80 €
28403	H.A.L.E.N Club	80 €	300 €
	Le SNOB	0	1 000 €
	Association Niortaise de Sport Virtuel	0	80 €
			59 435 €

(1) ne figurent que les associations ayant déposé un dossier en 2004

Subvention de fonctionnement : Imputation Budgétaire : 65.330.6574 # 01713

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal de la Culture, les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2003 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2004, qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
 L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIN

